



04 44 05 21 85



contact@adrec-formation.fr
www.adrec-formation.fr



09 80 80 11 17



mickael@ecloson.com
www.ecloson.com



<https://nellapp.com/>



Titre Gestionnaire Comptable & Fiscal

Formation sanctionnée par un titre du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion d'un niveau Bac+2 (Equivalence Niveau V Européen)

Habilitation par la DREETS

RNCP (RNCP : 37949)

Code(s) NSF : 314t Etablissement des documents comptables et de gestion

Formacode(s) : 32663 : Comptabilité/32654 : Gestion financière comptabilité

Date de publication de la fiche : 22-08-2023



OBJECTIFS

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe.

Bloc de compétences 1 : Etablir et présenter les arrêts comptables périodiques et annuels

Bloc de compétences 2 : Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

Bloc de compétences 3 : Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise



MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Vous êtes encadré par votre responsable pédagogique. Vous bénéficiez d'un parcours personnalisé correspondant à vos capacités et compétences. Les séances de formation sont ainsi animées par un spécialiste métier, possédant à minima un diplôme de niveau V Européen. Parcours alternant du présentiel, de la visioconférence ou des travaux à distance via notre plateforme Nellapp.

PRÉ-REQUIS

Niveau Bac comptabilité ou expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité

+ Passage d'un test de capacité d'apprentissage



CERTIFICATION (examen)

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury extérieur au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session (Projet de mise en application professionnel), éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat (Dossier professionnel) ;
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation. (2 évaluations obligatoires pour le titre)
- Il est possible de passer 1 ou plusieurs bloc(s) de compétences

Le stagiaire est informé que la session d'examen pourra se tenir dans un autre bassin.

Les diplômes préparés sont des titres professionnels soumis à des mises à jours par le ministère du travail, de ce fait le programme et le planning reste prévisionnel et peut être modifié le jour de votre entrée en formation.

Si obtention d'un seul CCP possibilité de repasser les CCP manquants dans un délai de 5 ans dont un an sans repasser par un cursus de formation.



MODALITES DE LA FORMATION

PRESENTIEL MIXTE	
Sessions	Mars Septembre
Durée	6 mois de formation
Période en entreprise (PAE)	4 semaines de stage

	REFERENTIEL	APRES POSITIONNEMENT*
Centre	294 h	294 h
Stage PAE	133 h	133 h
FOAD synchrone	315 h	315 h
FOAD asynchrone	56 h	56 h
Examen	14 h	14 h
Total	812 h	812 h

* Durée ajustable en fonction des acquis antérieurs et de la situation du bénéficiaire. Il est possible de valider tout ou partie des blocs de compétences de cette formation.

Centre accessible aux personnes en situation de handicap
Pour toute précision, merci de contacter le référent handicap à
contact@adrec-formation.fr

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications,
consultez le site internet de France Compétences.

FICHE RNCP ET DÉBOUCHÉS :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37949/>

Equivalences avec d'autres certifications : Le titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau III peut s'inscrire aux épreuves du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

Suite de parcours envisageables : Diplômes en comptabilité de l'éducation nationale ou des ministères de niveau VI.

TAUX DE RECOMMANDATION 80% sur 2024

TAUX DE RÉUSSITE 93% sur tous nos centres en 2024

TAUX D'EMPLOI 100% sur 2024

LIEUX DE FORMATION	Clermont-Fd Lyon Bordeaux Versailles Montpellier
--------------------	--

BLOCS DE COMPETENCES

Dans les petites et moyennes entreprises, le gestionnaire comptable et fiscal assure seul ou en animant une équipe, l'ensemble des travaux de comptabilité et de gestion. Dans une entreprise de taille intermédiaire, il sera spécialisé sur une activité spécifique et intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Dans les cabinets d'expertise comptable, sous l'autorité d'un expert-comptable ou d'un chef de mission, le gestionnaire comptable et fiscal assure ou supervise la tenue de la comptabilité et effectue les travaux de fin d'exercice des dossiers dont il a la charge. Selon l'organisation le gestionnaire comptable et fiscal peut être en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales... Le principal interlocuteur interne est le chef d'entreprise ou son adjoint. Le gestionnaire comptable et fiscal réalise ses travaux à l'aide de logiciels. Il maîtrise l'utilisation des outils bureautiques et les modes de communication et de transfert numériques. Le gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanente.

Bloc de compétences 1 290 h

Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

- Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
- Réviser, valider les comptes annuels

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(14h compris dans le bloc)

Bloc de compétences 2 209 h

Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

- Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques
- Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(14h compris dans le bloc)

Bloc de compétences 3 180 h

Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

- Analyser les états comptables de synthèse
- Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(14h compris dans le bloc)

Passage de la Certification

Techniques de recherche d'emploi

- Méthodologie CV et lettre de motivation
- Technique de recherche stage
- Réseaux sociaux professionnels (Linkedin...)

Gratuit

e-learning

e-learning

e-learning

Préparation aux épreuves

- Votre métier votre référentiel
- Préparer mon examen écrit
- Réussir son examen oral

Gratuit

e-learning

e-learning

e-learning

Pour toutes nos formations

Accès illimité à la plateforme e-learning Nellapp.com

Vous avez accès à plus de 20 modules, 100 cours, 1000 vidéos, 85 QCM & Cas pratiques

La plateforme vous permet de préparer vos cours, mais aussi de réviser et d'aller plus loin pour acquérir plus de compétences

Posez vos questions sur vos cours, votre programme en direct sur la plateforme

Accédez en direct à votre Agenda en ligne

https://www.youtube.com/watch?v=VuP-AXZ8TKA&t=2s&ab_channel=NELLAPP

PROGRAMME

Bloc 1 Bloc 2 Bloc 3

Programme et dossier professionnel (à présenter au jury)	49 h	☒	☒	☒
La production de documents	14 h	☐	☐	☒
Word	21 h	☒	☒	☒
Excel	35 h	☒	☒	☒
Outils Collaboratifs	7 h	☒	☒	☒
Environnement entreprise & RH	14 h	☒	☐	☒
Gestion, organisation et planification	21 h	☐	☐	☒
Collecte de l'information	7 h	☒	☒	☒
Droit du Travail	14 h	☒	☐	☐
Opération courantes	49 h	☒	☐	☐
Les opérations de fin d'exercice	70 h	☒	☒	☒
Comptabilité Analytique	21 h	☐	☒	☒
Comptabilité Fiscalité	28 h	☒	☒	☐
La taxe sur la valeur ajoutée	35 h	☐	☒	☐
L'imposition du résultat dans le cadre des entreprises individuelles	28 h	☒	☒	☐
L'imposition du résultat dans le cadre des sociétés	28 h	☐	☒	☐
Finance Base	42 h	☒	☐	☒
Analyse financière	42 h	☒	☐	☒
Obligations légales	35 h	☒	☐	☐
Rémunération	21 h	☒	☒	☐
Charges et déclarations sociales	21 h	☒	☒	☐
Rupture contrat de travail	7 h	☒	☐	☐
Communication orale	14 h	☒	☒	☒
Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)	42 h	☒	☒	☒
Passage de la Certification	14 h	☒	☒	☒

